

BULLETIN MUNICIPAL DE VILLEXANTON – JUIN 2019

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Les fortes chaleurs de fin Juin sont enfin terminées.

Les travaux de l'église se sont achevés courant Avril, à ce sujet, le samedi 12 Octobre 2019 à 16h 30 une réception des travaux avec les entreprises. Les donateurs à la Fondation du Patrimoine concernant ces travaux sont cordialement invités. Ensuite à 18h30 une messe sera célébrée à l'occasion de la Saint Denis, patron de notre église.

Le conseil municipal de La Chapelle Saint Martin En plaine nous a demandé de s'associer avec eux afin d'acheter un petit camion benne de 3t500 et d'une remorque, le conseil municipal de Villexanton a accepté de participer à cet achat. Le projet de commune nouvelle aurait été le bien-venu, sans devoir recourir à des conventions entre les deux communes.

La tondeuse de la commune étant hors d'utilisation et avec des frais de réparation trop élevés, le conseil municipal a décidé d'en acquérir une nouvelle, la Chapelle serait aussi partie prenante avec nous pour l'achat d'une tondeuse autoportée.

Le centre de loisirs de l'association Familles Rurales sera quatre semaines à Villexanton à compter du 8 juillet 2019

Il est rappelé aux habitants que faire la fête est tout à fait autorisé mais sans que les voisins soient incommodés par de la musique « hors décibels autorisés »

Pour les propriétaires d'animaux qui se font les cordes vocales, faites le nécessaire pour que ces petites bêtes soient moins bruyantes. Merci à tous, le dialogue amical étant toujours mieux entre voisins...

Je souhaite aux agriculteurs une bonne moisson, des vacances les plus agréables aux enfants et aux actifs et des journées très paisibles à nos anciens à l'abri de toute chaleur.

Bon été à tous

Votre maire GUY TERRIER

L'ACTUALITE COMMUNALE ILLUSTRÉE.



1



2

1-Chasse aux œufs de Pâques

2- Repas des anciens

3- 8 Mai 2019 à Villexanton puis à Maves

4-Nettoyage église : les bénévoles en plein travail



3



4



INFOS PRATIQUE

OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé courant Août, une permanence des élus sera assurée le samedi matin de 11 à 12 heures

Maison de Services Au Public itinérante (MSAP)

En ce qui concerne VILLEXANTON, la permanence a lieu les troisièmes jeudis de 14h à 17h
Soit les : 20 Juin – 18 Juillet – 19 Septembre – 17 Octobre – 21 Novembre – 19 décembre

DECHETTERIE DE MER

Horaires d'été :

Lundi, mercredi, vendredi = 14h00 à 17h30

Samedi = 8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h30

La déchetterie accepte : le tout-venant, déchets verts, gravats, ferrailles, cartons, batteries, huiles de vidange, déchets ménagers spéciaux, (peintures...) piles.

Rappel : Le dépôt est limité à 1 m3 par jour d'ouverture (sauf pour les huiles de vidange et les déchets ménagers spéciaux, limite fixée en fonction de la nature du produit)

PISCINE DE MER

HORAIRES

Du 6 juillet au 1^{er} septembre

Du lundi au jeudi : 10h-19h

Vendredi et samedi : 10h-20h

Dimanche : 10h-19h

En cas d'intempérie, la piscine est susceptible de fermer à 17h

Dans la piscine, tous en maillot !

Maillot de bain et slip de bain sont obligatoires. Short et bermuda sont interdits



L'événement se déroulera à Mulsans

Le programme de cette journée est le suivant :



de 16 h 00 à 17 h 30	Jeux divers - Les enfants sont attendus avec impatience ! Salle des Fêtes
18 h 00	Défilé des pompiers et l'Harmonie départ de la mairie de Mulsans
18 h 30	Concert par l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine (Terrain des sports)
19 h 15	Vin d'honneur
20 h 00	Repas (sur réservation uniquement en mairie)
22 h 30	Retraite aux flambeaux
23 h 00	Feu d'artifice offert par les municipalités de Mulsans, Villexanton, et de la Chapelle Saint-Martin-en-Plaine suivi du bal à la Salle des Fêtes de Mulsans

Les Maires,
Janick GERBERON, Joël MOREAUX , Guy TERRIER

BONNES VACANCES A TOUS